



Ce que vous devez savoir sur l'habilitation électrique

NF C 18-510, UTE C 18-510-1, UTE C 18-510-2,
UTE C 18-531, UTE C 18-540, UTE C 18-550, et le
comparatif de la publication UTE C 18-510... à la norme
NF C 18-510

Disponibles sur
www.boutique.ute-fr.com

Les obligations de l'employeur

- Le **décret n° 2010-1118** du 22 septembre 2010, relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage, impose à l'employeur de définir et de mettre en œuvre les mesures de prévention de façon à supprimer ou, à défaut, à réduire autant qu'il est possible le risque d'origine électrique.
- Il prévoir notamment :
 - que les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des **travailleurs habilités**
 - l'employeur doit s'assurer que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique sur les risques liés à l'électricité, avant de lui délivrer l'habilitation ;
 - **l'employeur remet à chaque travailleur habilité un carnet de prescriptions**
www.boutique.ute-fr.com
- L'arrêté du 26 avril 2012, relatif aux normes définissant les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage fixe la NF C 18-510 comme référence des normes.
- L'UTE vous accompagne dans ce changement. Suivez le guide...

NF C 18-510

Edition 2012

— Rappel du contexte réglementaire :

- *L'article R4544-10 du Code du Travail, précise que « l'employeur délivre, maintient ou renouvelle l'habilitation selon les modalités contenues dans les normes mentionnées à l'article R. 4544-3. L'employeur remet à chaque travailleur un carnet de prescriptions établi sur la base des prescriptions pertinentes de ces normes, complété, le cas échéant, par des instructions de sécurité particulières au travail effectué. »*
- *L'article 6 du décret 82-167 du 16 février 1982, ouvrages de transport et de distribution d'électricité, précise que « l'employeur doit remettre à chaque travailleur chargé de travaux sur les installations électriques un titre d'habilitation spécifiant les limites des attributions qui peuvent lui être confiées et la nature des opérations qu'il peut être autorisé à effectuer. »*

NF C 18-510

Edition 2012

- Titre: **Opérations sur les ouvrages et installations électriques dans un environnement électrique – Prévention du risque électrique**
- Homologuée le 21 décembre 2011
- La NF C 18-510 reprend les dispositions du recueil UTE C 18-510 qui ont été mises à jour, notamment:
 - L'application des principes généraux de prévention dans les prescriptions, incluant l'évaluation et l'analyse du risque électrique;
 - L'intégration des règles d'organisation des opérations comprenant notamment la préparation du travail
 - La clarification des opérations d'ordre d'électrique et des opérations d'ordre non électrique

ATTENTION: la norme NF C 18-510 ne remplace pas l'UTE C 18-510



— **PRIX DE VENTE: 202 € HT**

UTE C 18-510-1

Edition 2012

- Titre: **Recueil d'instructions de sécurité électriques pour les ouvrages**
- Ce guide répond aux exigences du **décret 82-167** du **16 février 1982** et s'applique aux **réseaux de transport et de distribution d'électricité**.
- Les prescriptions de ce guide sont établies en vue **d'assurer la sécurité des personnes contre les dangers d'origine électrique**, lorsqu'elles effectuent des opérations d'ordre électrique ou non électrique, sur les ouvrages ou dans leur environnement



— **PRIX DE VENTE: 80 € HT**

UTE C 18-510-2

Edition 2013

L'UTE C 18-510-2 ne reprend pas intégralement les éléments de la norme NF C 18-510 qui est le document de référence

- Titre: **Prescriptions de sécurité d'ordre électrique relatives aux opérations effectuées sur les installations de production d'électricité ou dans leur environnement**
- Ce document a été établi sur la base des dispositions de la norme NF C 18-510 à l'intention du personnel habilité à effectuer des opérations sur les installations de production d'électricité ou dans leur environnement.
- Ce document peut-être utilisé comme carnet de prescriptions pour le personnel travaillant sur les installations de production d'électricité ou dans leur environnement. Pour le personnel appelé à travailler sous tension, il convient de se référer au chapitre 8 de la norme NF C 18-510 et aux documents de référence qui encadrent les travaux sous tension.



— **PRIX DE VENTE: 81 € HT**

UTE C 18-531 Edition 2012

Annule et
remplace
l'UTE C 18-530
de 1990

- Titre: **Prescriptions de sécurité électrique pour le personnel exposé au risque électrique lors d'opérations d'ordre non électrique et lors d'opérations d'ordre électrique simples**
- Ce guide est établi sur les bases de la norme **NF C 18-510**
- Sans se substituer à la norme, il s'adresse plus particulièrement:
 - au personnel qui réalise des **opérations d'ordre non électrique** au voisinage ou à proximité des conducteurs nus
 - au personnel réalisant des **opérations d'ordre électrique simples** telles que des opérations spécifiques de manœuvre, des interventions basse tension élémentaires ou des interventions basse tension chaîne PV. Ce personnel n'ayant pas la connaissance complète du métier de l'électricité mais ayant une expérience ou une formation suffisante pour lui permettre de réaliser ces opérations.



— **PRIX DE VENTE: 38 € HT**

UTE C 18-540 Edition 2012

Annule et
remplace
l'UTE C 18-540
de 1996

- Titre: **Prescriptions pour les opérations basse tension sur les installations et les ouvrages hors travaux sous tension**
- Ce guide est établi sur la base de la **NF C 18-510** mais il ne reprend volontairement pas tous les éléments de la norme qui est le **document de référence**
- Il contient les **prescriptions de sécurité électrique** que tout habilité doit connaître dans ses activités
- Il s'adresse au **personnel habilité à effectuer des travaux hors tension sur des ouvrages ou des installations basse tension ou dans leur environnement**



— **PRIX DE VENTE: 80 € HT**

UTE C 18-550 Edition 2012

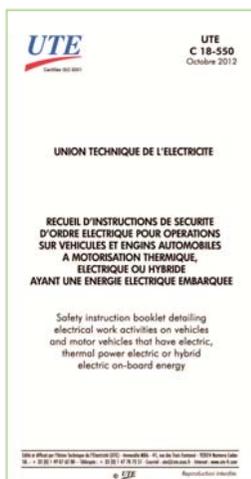
**Annule et
remplace
l'UTE C 18-550
de 2011**

- Titre: **Recueil d'instructions de sécurité d'ordre électrique pour opérations sur véhicules et engins automobiles à motorisation thermique, électrique ou hybride ayant une énergie électrique embarquée**
- Les prescriptions de ce recueil sont établies en vue d'assurer la sécurité des personnes contre les dangers d'origine électrique lorsqu'elles effectuent des opérations d'ordre électrique ou d'ordre non électrique, sur des véhicules et engins automobiles à motorisation thermique, électrique ou hybride.
- Les prescriptions du présent document s'appliquent à toutes opérations d'ordre électrique ou d'ordre non électrique sur ou dans l'environnement, dès que ces derniers sont en situation d'être alimentés, ou au plus tard dès leur première mise sous tension totale ou partielle, même pour essai.

UTE C 18-550 Edition 2012

**Annule et
remplace
l'UTE C 18-550
de 2011**

- Cette version prend en compte le véhicule et l'engin dans son ensemble. Elle s'appuie sur :
 - une terminologie d'origine électrique adaptée au métier sous forme de notes ou dans le texte ;
 - les exigences réglementaires et procédures pour assurer la sécurité du travail.
 - les prescriptions de sécurité, auxquelles les employeurs concernés doivent se conformer lors des opérations sur les installations électriques et dans leur voisinage, inscrites dans le Code du travail, sont mentionnées dans le Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010.



PRIX DE VENTE: 65 € HT

De la publication UTE C 18-510... ... à la norme NF C 18-510

Comparatif UTE

- Titre: **Ouvrages et installations électriques. La prévention du risque électrique lors de travaux, interventions, essais, manœuvres... De la publication UTE C 18-510... à la norme NF C 18-510**
- Ce document a pour objet de présenter les principales différences entre les deux textes. Il ne prétend pas être exhaustif. Il n'aborde ni les évolutions apportées aux dispositions élaborées spécifiquement pour certains ouvrages ou installations, ni celles apportées aux mesures d'urgence à prendre en cas d'incendie ou d'accidents. Seule la consultation de la norme permet de disposer de l'intégralité des informations.



— **PRIX DE VENTE: 20 € HT**



Comprendre les symboles d'habilitation

1 ^{er} caractère - Domaine de tension	Tensions	B : basse tension (BT) et très basse tension (TBT)
		H : haute tension
2 ^{ème} caractère - Type d'opération	Travaux d'ordre non électrique	0 : pour exécutant ou chargé de chantier
	Travaux d'ordre électrique	1 : pour exécutant
		2 : pour chargé de travaux
	Interventions BT	R : intervention BT générale
		S : Intervention BT élémentaire
	Consignation	C : pour un chargé de consignation électrique
	Opérations spécifiques	E : Essai, Mesurage, Vérification ou Manœuvre
	Opérations photovoltaïques	P : Opération photovoltaïque
3 ^{ème} caractère - Lettre additionnelle	Complète si nécessaire les travaux	V : travaux hors tension réalisés dans la zone de voisinage renforcé HT (zone 2) ou travaux d'ordre électrique hors tension dans la zone de voisinage renforcé BT (zone 4) :
		T : travaux sous tension
		N : nettoyage sous tension
		X : opération spéciale
Attribut	Complète si nécessaire les caractères précédents	Ecriture en clair du type d'opération, d'essai de mesurage, de vérification, ou de manœuvre d'un opérateur



Je suis habilité... j'achète quel document?

UTE C 18-510-1	2012	Pour les personnes qui effectuent des opérations d'ordre électrique ou d'ordre non électrique sur les ouvrages* ou dans leur environnement - * ouvrages: réseaux de transport et de distribution d'électricité				
UTE C 18-510-2	2013	Pour les personnes travaillant sur les installations de production d'électricité ou dans leur environnement				
UTE C 18-531 <u>Annule et remplace l'UTE C 18-530 de 1990</u> <u>Attention, l'habilitation B0V est INTERDITE</u>	2012	Personnel formé non habilité	-	-	-	-
		Personnel chargé de chantier ou exécutant	B0	-	H0	H0V
		Personnel réalisant des opérations spécifiques de manœuvre	BE manœuvre	-	HE manœuvre	-
		Personnel réalisant des interventions BT élémentaires	BS	-	-	-
		Personnel réalisant des interventions BT chaîne PV	BP	-	-	-
		Personnel assurant la surveillance de sécurité électrique	-	-	-	-
UTE C 18-540 <u>Annule et remplace l'UTE C 18-540 de 1996</u>	2012	Non électricien	B0	-	-	-
		Exécutant électricien	B1	-	B1V	-
		Chargé d'intervention	BR	-	BS	BR photovoltaïque
		Chargé de travaux	B2	-	B2V	B2V essai
		Chargé de consignation	BC	-	-	-
		Chargé d'opération spécifiques	BE + attribut	-	-	-
		Chargé d'intervention chaîne PV	BP	-	-	-

UTE



Certifiée ISO 9001

Immeuble MB 6
41-43, rue des Trois Fontanot
92024 Nanterre Cedex

www.boutique.ute-fr.com
ventes@ute.asso.fr

Tél: 01 49 07 62 00 – Fax: 01 47 78 73 51